



CONDITIONS GENERALES:

Arrivée:

S'il vous plaît vérifier l'inventaire dès votre arrivée (check-list) et contrôler l'appartement pour tout défaut. En cas de défauts visibles ou non-respect des conditions d'entretien, vous devez nous en aviser immédiatement afin que nous puissions en attribuer la responsabilité aux vacanciers précédents.

Les lattes sur la fenêtre en façade, doivent être manipulées à partir de la gauche de la fenêtre ! Vous ne pouvez pas tirer sur la corde située sur la partie droite de la fenêtre ...

Tarifs:

Tous les prix comprennent le gaz, l'eau et l'électricité. Nous apprécierions si l'énergie était utilisée en bon père de famille. Occupation maximale admissible est de 7 personnes et 1 bébé. Lit bébé et chaise haute disponible dans l'appartement. Animaux et fumeurs ne sont pas admis dans le bâtiment ou sur le balcon.

Dépôt de garantie:

Pour la période de location une caution de 150 euros vous est demandée. Celle-ci vous sera remboursée dans les 14 jours après votre départ (moins tout dommage causé). Si lors de votre départ, l'appartement n'est pas propre un montant forfaitaire de € 50 sera déduit de la caution.

Advance:

La réservation est valable uniquement après paiement de l'acompte de 40% du loyer. Le solde et la garantie doivent être payés un mois avant votre arrivée.

Annulation:

En cas d'annulation 4 semaines avant la date d'arrivée 40% sera retenu du montant total. Ensuite si l'annulation s'effectue entre la 4^{ième} et la date d'arrivée, le montant total sera retenu, avec la possibilité d'un remboursement de la moitié si une réservation est effectuée dans la même année.

Nettoyage:

L'appartement doit être libéré dans un état propre, sinon des frais de nettoyage de 50€ seront retenus sur la garantie. Tout le matériel de nettoyage et les produits de nettoyage sont présents dans le placard de l'entrée.

INFORMATIONS DIVERSES:

Le séchage du linge: S'il vous plaît ne pas accrocher la lessive ou d'autres éléments en dehors de la balustrade de la façade, ce qui est interdit en vertu des règles de l'immeuble! A l'arrière de l'appartement un balcon et séchoir sont prévus à cet effet.

Porte d'entrée (porte dans le hall): Cette porte est fermée à 22h, mais bien sûr, vous pouvez toujours sortir et entrer dans l'immeuble.

Clé: La clé peut être retirée sur rendez-vous auprès de Mr. Van Den Berghe, Albert I Promenade 63, 8400 Ostende. **N'oubliez pas de remettre la feuille de présence signée par le responsable lors de la réception des clés**

Animaux: Les animaux domestiques ne sont pas admis dans l'appartement!

Parking: Vous pouvez garer, moyennant paiement (+/- 8 € / jour), la voiture juste un peu plus loin dans la rue ou dans le parking souterrain de la piscine. Cependant, vous pouvez vous garer gratuitement sur le parking du ring (au parc Marie Henriette) où vous pouvez prendre le bus du centre (toutes les 10 min) pour 0,5 € par personne. Ce bus s'arrête à quelques minutes à pied de l'appartement (centre d'arrêt).

Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.oostende.be.

Situation: L'appartement est situé dans la Rue Royale 67 et dispose juste devant la porte d'une zone de chargement et de déchargement. Vous pouvez donc tranquillement charger et décharger votre voiture (feux de détresse allumés). La digue est située à 70m et est accessible sans devoir traverser une rue. Boulangerie, épicerie, ... le tout dans un rayon de 50m. Situation centrale.

Commerces: Il y a plusieurs boulangeries, une superette, friterie, cafés et restaurants dans les environs immédiats. Un supermarché est situé à 300m.

Marché: Le jeudi matin a lieu un marché sur le Mijnplein, tout près de l'appartement. Les marchés du samedi matin ont lieu au marché aux légumes et Wapenplein.

Inventaire: Lors de la prise en charge de l'appartement, il devrait y avoir une vérification de l'état des stocks. Les parties manquantes doivent être signalées immédiatement au propriétaire.

Instructions: Dans l'armoire au-dessus du micro-ondes, vous trouverez tous les modes d'emploi des appareils disponibles. Dans l'appartement, vous trouverez également un inventaire pratique, conseils utiles et des renseignements généraux.

Le déménagement des meubles: Déplacement des armoires et lits ne sont pas autorisés dans l'appartement.

Bruit nocturne: Les voisins sont des résidents permanents qui ne sont pas en vacances, pouvons-nous vous demander de respecter le repos de ces personnes à la fois dans l'appartement et le couloir, d'éviter de faire du bruit inutile pendant les heures de nuit (22h - 07h).

Cuisine: Après votre séjour, vous devez nettoyer la cuisine, les appareils de cuisine (évier, micro-ondes, cuisinière, machine ...) doivent être nettoyés, **la vaisselle doit être propre, le lave-vaisselle vidé et la poubelle vidée (voir ci-dessous).**

Pour le lave-vaisselle, du sel est présent dans l'appartement (sous l'évier) le niveau de sel doit être vérifié régulièrement et réapprovisionné si nécessaire.

Le détergent pour le lave-vaisselle n'est pas fourni. Seul les détergents combinés (cubes de lave-vaisselle avec du sel et produit de rinçage) sont autorisés.

DÉCHETS:

Règles concernant les déchets

Les déchets de verre doivent être déposés dans une bulle à verre publique, la bulle à verre la plus proche est à 100 m de l'appartement, en sortant à droite (suivre la ligne de tram).

PMC: Vous pouvez déposer les PMC dans le sac bleu disponible dans le cellier. Cellier que vous pouvez trouver au rez de chaussée, 3ème porte sur votre droite en allant de la porte d'entrée vers l'ascenseur.

Papier / carton: vous pouvez les stocker temporairement dans le placard de stockage situé sur le petit balcon de l'appartement. Vous pouvez les sortir le lundi ou les ramener à la maison.

Les déchets résiduels: Pour les déchets, les sacs à ordures officiels de la ville d'Ostende doivent être achetés et utilisés. Ces sacs peuvent être achetés individuellement dans presque tous les magasins, même dans le petit supermarché (en sortant à gauche, la première à gauche en direction de la digue. Boutique sur la digue à votre gauche.). Sortir les sacs à l'extérieur le lundi.

Environnement: pensez à notre environnement et ne pas gaspiller l'eau, le gaz ou l'électricité, une très grande consommation peut être calculée en supplément.

Quitter l'appartement : Le nettoyage final doit être fait par le locataire! Veuillez consulter la liste ci-dessous lors de votre départ:

- Fermez toutes les fenêtres
- Thermostat de chauffage central dans le salon sur position "nuit"
- Réfrigérateur éteint et porte ouverte
- Lave-vaisselle vide
- Toutes les lumières, tv, dvd éteints.
- Appartement porte verrouillée.

RAPPORTER LA CLE chez Van Den Berghe!

Si exceptionnellement fermé, s'il vous plaît appelez-nous ...

EXTRA:

En outre et surtout, nous voulons vous souhaiter un agréable, confortable et surtout de belles vacances et nous espérons que l'appartement répond à toutes vos attentes!

Merci d'avance et bonne vacances,
Driesen Peter & Koekelbergh Katleen
0477/44 et 0497/86 24 96 75 66